

Ebéniste (BTM)

RNCP34780 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	234v, 234s
Formacode(s)	45582
Code(s) ROME	H2207, H2204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	23/07/2020
Date d'échéance	23/07/2025

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

12 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former et organiser l'évaluation, 2 à former et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS GESTION INSTITUT FORMATION PROF 43	3123305330 0026	Former
ASS OUVRIERE COMPAGNON DEVOIR TOUR FRANC	7756620260 0076	Former
CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE	1867022390 0093	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION OCCITANIE, PYRENEES-MEDITERRANEE	1300279310 0018	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	1300260730 0010	Organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	1300279490 0010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION DES PAYS DE LA LOIRE	1300206880 0011	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	1300208780 0240	Former et organiser l'évaluation
CMAR AUVERGNE-RHONE-ALPES	1300279560 0015	Former et organiser l'évaluation
CMAR GRAND EST	1300280120 0016	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 12 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34780-ebeniste-btm/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Autonome dans la production, l'ébéniste participe et supervise la conception, la fabrication et la reproduction de meubles ou partie de

mobilier ou d'agencements de styles, d'époques ou contemporains en bois massif ou placage.

Le BTM d'ébéniste sanctionne une double compétence demandée par la profession (l'Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement) : - celle d'un ébéniste qualifié autonome dans les tâches de production - celle d'un gestionnaire de production et des équipes de l'atelier.

ACTIVITÉS VISÉES

Autonome dans la production, l'ébéniste participe et supervise la conception, la fabrication et la reproduction de meubles ou partie de mobilier ou d'agencements de styles, d'époques ou contemporains en bois massif ou placages pour aboutir à une facture originale, unique ou en petites séries. Il a en charge :

- L'analyse de la commande et le conseil (style, matériaux,...) auprès du client, de manière autonome ou sous la responsabilité du chef d'entreprise, - la conception d'une pièce mobilière d'après une idée, un modèle existant ou une représentation (photos, croquis) comprenant les schémas de présentation, les recherches de style, les solutions techniques et l'estimation chiffrée, - la réalisation des plans techniques, gabarits, fiches techniques ou de débit pour l'exécution,
- l'approvisionnement des matériaux nécessaires à la fabrication (bois, outils, accessoires),
- la mise en œuvre des process de fabrication (qui peuvent être proposés par lui et adoptés par le chef d'entreprise) dans le respect des règles de sécurité et de qualité du produit fini,
- les finitions, - la livraison de la pièce mobilière au client et de procéder éventuellement à l'installation ou au montage. Dans le cadre de ses activités de production, il peut coordonner l'activité des équipes de l'atelier, contrôler l'avancement des fabrications (respect des délais) et surveiller la qualité de l'exécution dans un souci d'optimisation des coûts de production. Il veille au respect des normes et consignes de sécurité tout au long de la production et s'assure de la sécurité individuelle et collective des personnels dans l'atelier. Il participe également au développement commercial de l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Réaliser l'étude préalable à la fabrication d'un produit d'ébénisterie de qualité, tenant compte de la demande du donneur d'ordre et des critères esthétiques, ergonomiques, fonctionnels, technologiques et économiques
- Établir un plan de construction, un tracé grandeur nature du modèle à exécuter dans le respect des normes usuelles de dimension en DAO et en traditionnel
- Chiffrer les coûts de fabrication, les temps dans une perspective d'optimisation Fabriquer tous types de produits d'ébénisterie
- Réaliser des pièces mobilières d'ébénisterie (bureaux de style, coiffeuses, commodes, chevets, consoles, guéridons, tables à jeux, dessertes,...)
- Finir le meuble dans un souci de qualité, d'esthétique et de présentation
- Assurer la mise en place et le bon fonctionnement de la pièce mobilière chez le client
- Créer et adapter des pièces mobilières d'ébénisterie en vue de leur commercialisation
- Proposer et mettre en place des outils de commercialisation et de communication Organiser les achats
- Organiser et gérer les stocks Organiser le travail et animer les équipes de production

Blocs de compétences

RNCP34780BC01 — Réaliser la conception d'un produit d'ébénisterie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser l'étude préalable à la fabrication d'un produit dans le respect des critères esthétiques, ergonomiques, fonctionnels, technologiques et économiques
- Proposer différents modèles, ornements et dimensions de la pièce mobilière et les différentes essences de bois envisagées tout en respectant les souhaits du donneur d'ordre
- Illustrer les solutions proposées par un dessin (géométral et en perspective) papier ou à l'aide de la DAO en volume et en style dans la pièce de destination
- Définir et évaluer, pour chaque solution envisagée, quantitativement et qualitativement la matière d'œuvre (feuille de débit) nécessaire (choix des espèces des bois)

- Réaliser pour chaque solution envisagée, un devis quantitatif et estimatif
- Établir un plan de construction, un tracé grandeur nature du modèle à exécuter dans le respect des normes usuelles de dimension en DAO et en traditionnel - Chiffrer les coûts de fabrication, les temps dans une perspective d'optimisation - organiser la fabrication de produits d'ébénisterie dans le temps (chronologie des étapes des différentes phases de fabrication) et dans l'espace
- Établir les modes opératoires des différentes étapes en vue d'optimiser la fabrication
- Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés nécessaires à la réalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Styles et dessins d'art – Épreuve terminale écrite valide les compétences du candidat en arts appliqués (Ex : identifier et caractériser un mobilier (dates, styles, inspirations)) et en dessin artistique

Étude technologique écrite valide les compétences du candidat en technologie, hygiène et sécurité et les normes environnementales propres à l'activité d'ébéniste

Dessin technique – Épreuve terminale en DAO et en traditionnel

Le candidat à partir d'une image, photo, doit réaliser le plan de toute ou partie d'un meuble dans le respect des normes de dessins et à l'échelle 1.

Étude des coûts de fabrication- Épreuve terminale écrite

A partir d'une commande soumise au candidat, ce dernier doit estimer les coûts de fabrication à l'unité et/ou en série limitée.

RNCP34780BC02 — Fabriquer tous types de produits d'ébénisterie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des pièces mobilières d'ébénisterie (bureaux de style, coiffeuses, commodes, chevets, consoles, guéridons, tables à jeux, dessertes, etc.)
- Débitier et corroyer (traçage, sciage et rabotage)
- Procéder au « montage à blanc » afin de vérifier le parfait ajustement des différentes pièces
- Procéder au placage définitif (assemblages simples et complexes, et collage des feuilles de bois mince) afin d'obtenir l'effet décoratif désiré (frisage ou marqueterie)
- Assembler le meuble en veillant à l'intégrité des parties cintrées, galbées, ouvrantes ou coulissantes
- Procéder aux finitions : racler, poncer, vernir, cirer, laquer, ...
- Monter les accessoires (poignées, boutons, orfèvreries diverses, ...)
- Assurer la mise en place et le bon fonctionnement de la pièce mobilière chez le client

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pratique professionnelle – Mise en situation professionnelle A partir du plan d'un ouvrage, le candidat devra procéder à la fabrication de la pièce mobilière demandée, dans les temps impartis. Les caractéristiques du meuble sont imposées, les matières d'œuvre nécessaires à la fabrication fournies.

L'épreuve évalue la totalité des compétences de l'activité « Fabriquer ».

Évaluation des acquis en entreprise pour les alternants uniquement (sur toute la durée de la formation) au moyen d'un :

Book Le candidat réalise un book dans lequel il illustrera ses compétences à travers des réalisations effectuées en entreprise et commentées. Le candidat sera également évalué à partir de deux Tableaux d'Appréciation des Compétences

(TAC I et II). Ces tableaux sont remplis conjointement par le maître d'apprentissage et le formateur en présence du jeune en entreprise. Ils évaluent les compétences acquises en situation de travail.

RNCP34780BC03 — Organiser et gérer la production de l'atelier d'ébénisterie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Créer et adapter des pièces mobilières d'ébénisterie en vue de leur commercialisation - Analyser les besoins, motivations du client - Analyser les évolutions des produits et du marché de l'ébénisterie
- Apprécier la qualité d'un produit telle qu'elle est perçue par un client dans une situation d'achat
- Adapter sa production à la demande de la clientèle et aux tendances du marché
- Proposer et mettre en place des outils de commercialisation et de communication - Proposer au chef d'entreprise la recherche de fournisseurs ou le référencement de nouveaux produits
- Planifier et organiser les achats de matière d'œuvre, fournitures, outillages, à long terme et moyen terme - Identifier et compléter les documents commerciaux (bons de commande, de livraison, les factures)

- Organiser et gérer les stocks de bois, de consommables et de quincaillerie
- Organiser le travail et animer les équipes de production
- Planifier et répartir les tâches de l'atelier dans le respect des objectifs visés
- Définir le planning de travail hebdomadaire ou mensuel des personnels de l'atelier en fonction de la charge de travail, de leurs compétences et en respect du droit du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mémoire professionnel et sa soutenance Le candidat choisit un thème professionnel qui peut être une technique, un produit... Le mémoire aborde impérativement les impacts de son thème d'un point de vue réglementaire et/ou juridique.

Le dossier est soutenu à l'oral

Anglais – Épreuve orale A partir d'un texte à caractère professionnel tiré au sort le candidat devra montrer sa capacité à communiquer en anglais sur son métier, sur les matériels et les techniques professionnelles

Étude de cas – épreuve écrite

Le candidat est chargé par le chef d'entreprise d'étudier la faisabilité d'un projet, d'un lancement de produit, d'une manifestation portes ouvertes... et ses conséquences sur l'entreprise. Il mobilisera l'ensemble des compétences contenues dans les fonctions :

- innovation et commercialisation
- gestion des coûts de production
- organisation du travail
- animation d'équipe

Résolution de problème – épreuve orale

A partir d'une situation présentant le contexte de l'entreprise dans lequel survient un problème de production, le candidat devra : analyser la difficulté rencontrée, proposer une résolution pour l'immédiat et formuler des propositions pour le moyen et long terme.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'ébéniste exerce principalement en entreprise artisanale de taille variable de fabrication et/ou restauration mobilière, appartenant au secteur des métiers d'art ou de l'agencement.

Les ébénistes représentent 79% des entreprises artisanales de l'ameublement (16 600 entreprises) qui génèrent 81% du chiffre d'affaires de la profession soit 3,4 milliards d'euros. Ils réalisent les trois quart de leur activité en fabrication et travaillent principalement avec des particuliers. L'agencement représente 42% du chiffre d'affaires des ébénistes, la création contemporaine 23%, la fabrication de meubles historiques 5% et la restauration de mobilier 10%.

Le nombre moyen d'actif

est de 3,5 par entreprise. Le nombre global de salariés dans ce secteur est de 36 800 et 86% d'entre eux sont des hommes.

L'exportation est un débouché non négligeable : 12% des entreprises sont concernées par le sujet.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ébéniste, ébéniste-menuisier. Après quelques années d'expérience (3 à 5 ans) il peut devenir chef d'équipe, chef d'atelier, chef de fabrication.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 022 €

Familles professionnelles (FAP)	F1X30 — Ouvriers de la réalisation d'ouvrages décoratifs et meubles en bois · tension 4/5 (Élevée) F1X31 — Ouvriers et techniciens de la scierie, de l'assemblage et de la fabrication d'ouvrages en bois · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 945
Jugés difficiles à recruter	54 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	F1X30 — Ouvriers de la réalisation d'ouvrages décoratifs et meubles en bois F1X31 — Ouvriers et techniciens de la scierie, de l'assemblage et de la fabrication d'ouvrages en bois H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée dans le BTM Ebéniste est conditionnée aux prérequis suivants :

- Être titulaire d'un CTM Ebéniste
- Être titulaire d'un CAP Ebéniste avec une expérience professionnelle a minima d'un an (en alternance ou hors alternance)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le Jury particulier est présidé par un maître artisan ou son représentant désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat.

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant délivrant la certification.

La composition du jury particulier est déterminée par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat. Il comprend en plus de son président :

- Des formateurs chargés de la préparation au certificat technique des métiers ;
- Des maîtres artisans choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier ;
- Des salariés de la profession, titulaires du brevet technique des métiers ou du Brevet de maîtrise, choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier ;
- Un conseiller de l'enseignement technologique.

Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers :

- Un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers ;
- Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant ;
- L'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui ;
- Des formateurs et ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au Brevet technique des métiers, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation ;
- Les correcteurs peuvent y être associés autant que de besoin.

Le nombre de personnes composant le jury est au minimum de 6 mais il est surtout fonction du nombre de candidats.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le Jury particulier est présidé par un maître artisan ou son représentant désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat.

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant délivrant la certification.

La composition du jury particulier est déterminée par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat. Il

comprend en plus de son président :

- Des formateurs chargés de la préparation au certificat technique des métiers ;
- Des maîtres artisans choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier ;
- Des salariés de la profession, titulaires du brevet technique des métiers ou du Brevet de maîtrise, choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier ;
- Un conseiller de l'enseignement technologique.

Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers :

- Un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers ;
- Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant ;
- L'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui ;
- Des formateurs et ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au Brevet technique des métiers, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation ;
- Les correcteurs peuvent y être associés autant que de besoin.

Le nombre de personnes composant le jury est au minimum de 6 mais il est surtout fonction du nombre de candidats.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le Jury particulier est présidé par un maître artisan ou son représentant désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat.

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant délivrant la certification.

La composition du jury particulier est déterminée par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat. Il comprend en plus de son président :

- Des formateurs chargés de la préparation au certificat technique des métiers ;
- Des maîtres artisans choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier ;
- Des salariés de la profession, titulaires du brevet technique des métiers ou du Brevet de maîtrise, choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier ;
- Un conseiller de l'enseignement technologique.

Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers :

- Un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers ;
- Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant ;
- L'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui ;
- Des formateurs et ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au Brevet technique des métiers, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation ;
- Les correcteurs peuvent y être associés autant que de besoin.

Le nombre de personnes composant le jury est au minimum de 6 mais il est surtout fonction du nombre de candidats.

COMPOSITION DU JURY — VAE

La composition du jury VAE :

Pour les chambres de métiers et de l'artisanat, le jury devra comporter au moins 4 personnes dont 2 représentants qualifiés de la profession considérée (un chef d'entreprise et un salarié, choisis par le président de la chambre, sur les listes présentées par les organisations professionnelles).

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 100 €
Selon la branche	6 000 € – 8 620 €
Prise en charge	Branches concernées

8 100 €	Valeur par défaut · 209 branches
8 620 €	CPNE fabrication de l'ameublement, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
7 409 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	23/07/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	23/07/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	36	0	100 %	—
2017	39	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP9812

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41085

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cm-alsace.fr/former-et-se-former/les-formations-en-apprentissage/btm-ebeniste>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34780/>